

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

L'AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, préparés par la firme LLG CPA Inc., seront déposés au Conseil des maires lors de la séance ordinaire du 13 avril 2022 à 19h.

Donné à St-Michel, ce 6 avril 2022.



Rémi Raymond, LL.B., B.A.

Directeur général et greffier-trésorier